

Pont-Péan

LETTRE D'INFORMATION #5

JUIN 2021

HOMMAGE À MURIEL BLOUIN

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal et le personnel municipal ont la tristesse de vous faire part du décès de Madame Muriel BLOUIN, Adjointe à l'éducation, l'enfance et la jeunesse et Présidente du syndicat intercommunal de restauration. Ils adressent toutes leurs condoléances à la famille.

Durant ces 13 années de travail en commun, son engagement pour la commune et ses habitants n'a pas failli. Pleinement investie sur son poste d'adjointe à l'éducation, l'enfance et la jeunesse, elle a fait en sorte que les enfants puissent être accueillis dans les meilleures conditions possibles, en étant à l'écoute des parents et des enseignants et en associant les agents aux décisions prises par les élus.

Sa parole était écoutée car elle apportait un regard éclairé sur les situations afin d'améliorer le quotidien des enfants et des services.

Elle s'est impliquée dans de nombreux projets dont trois réalisations qui ont marqué la vie de l'école.

La première est l'instauration d'une tarification sociale progressive au niveau de l'accueil périscolaire, les repas du restaurant scolaire, l'accueil en centre de loisirs du mercredi ou pour les séjours d'été.

La deuxième, fût la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, où Muriel Blouin voulait avant tout proposer une organisation qui soit adaptée aux enfants. Une démarche de concertation avec tous les acteurs (parents, enseignants, agents, élus) a donc été engagée. Et suite à de nombreuses réunions, en tenant compte des avis, la commune a choisi d'expérimenter un rythme dissocié en fonction de l'âge de l'enfant, à 4 jours pour les maternelles et 4 jours et demi pour les élémentaires.

La troisième réalisation fut l'agrandissement du restaurant scolaire. Elle avait su alerter l'équipe municipale sur la nécessité d'engager les travaux, car le nombre d'enfants mangeant le midi augmentait, même si les effectifs scolaires restaient les mêmes. Elle a aussi fait le lien avec le syndicat intercommunal de restauration pour le passage en liaison froide de la restauration. Aujourd'hui, avec cette crise sanitaire qui dure et les protocoles scolaires à mettre en place l'équipement rénové est un réel avantage pour la commune.

Consciente qu'un élu doit partager ses expériences avec ses collègues d'autres communes, elle a su tisser des liens denses avec les élus du réseau des communes du sud de Rennes. D'abord à travers le syndicat intercommunal de restauration où elle siégeait comme déléguée de la commune de Pont-Péan dès 2008, où elle a été élue Vice-Présidente de celui-ci de 2014 à 2020, et élue Présidente en 2020. Elle était satisfaite et fière du travail accompli par tous les élus du syndicat pour développer l'accès aux produits bio et aux circuits courts. Elle voulait continuer dans ce sens, pour que les enfants aient accès à des repas sains et de qualité.



© Frédéric TRÉGUIER

Conseillère métropolitaine avec Jean-Luc Gaudin sur le mandat 2014/2020, elle savait l'importance de la coopération intercommunale.

Muriel, avait noué des liens forts avec les agents du service enfance/jeunesse/éducation. Elle leur faisait entièrement confiance pour mettre en œuvre les orientations de l'équipe municipale. Elle savait aussi que ce binôme élu/agent est la force du service public. Elle s'est donnée, sans compter son temps, certainement au détriment du temps passé avec les siens. Mais c'est aussi cet engagement, la richesse des rencontres et de la réalisation collective qui lui donnaient cette énergie.

Ces derniers mois, elle se désolait de ne plus pouvoir participer à tous les conseils municipaux ou les conseils d'école en raison de son traitement et de sa fatigue. Cependant, elle suivait à distance chacun des projets.

La tristesse de son départ et le manque créé sont estompés par la joie de l'avoir croisée, d'avoir partagé avec elle des moments de vie et un projet pour le bien de la commune, projet pour lequel sa contribution a été grande.

« *Merci pour tout Muriel. Nos pensées vont vers toi et les tiens.* »

L'équipe municipale et le CCAS.



ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

20 ET 27 JUIN 2021

Les élections régionales et départementales se dérouleront le dimanche 20 juin pour le premier tour et le dimanche 27 juin pour le second.

PLAN D'ACCÈS



PENSEZ AU VOTE PAR PROCURATION

Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration. L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection doit faire établir la procuration au plus tôt.

Comment faire la démarche ?

L'électeur qui donne procuration doit remplir un formulaire.

Il a 3 possibilités pour faire la démarche :

- **Utiliser le téléservice** <https://www.maprocuration.gouv.fr/>, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat de police avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne ;
- **Imprimer le formulaire** disponible sur internet, puis le remettre, en personne en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat ;
- **Remplir à la main le formulaire disponible sur place** en gendarmerie ou au commissariat et présenter en personne un justificatif d'identité.

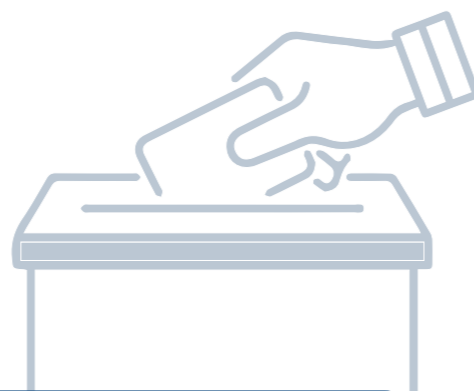
PARTICIPEZ À LA TENUE DES BUREAUX DE VOTE

Pour participer à la tenue d'un des 4 bureaux de vote (qui seront doublés, du fait de la tenue de 2 scrutins) sur un créneau de 2h30 ou participer au dépouillement, lors des élections régionales et départementales des 20 et 27 juin prochains, contactez la mairie au 02 99 52 41 70 ou mairie@pontpean.fr.

Inscription possible jusqu'au 16 juin.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Chaque citoyen votera pour élire deux conseillers départementaux, un binôme composé d'un homme et d'une femme et de 2 suppléants respectant également la parité. Ils siègeront au conseil départemental d'Ille-et-Vilaine auprès des 106 autres conseillers départementaux pour défendre les intérêts du canton de Bruz. Leur mandat dure 6 ans.



À NOTER

- **Ouverture des bureaux de vote de 8h à 18h.**
- **Pour voter, je dois avoir la nationalité française et présenter une pièce d'identité.**
- **En raison des mesures sanitaires en vigueur les bureaux de vote sont situés au complexe sportif Jacques Gourdaï.**

Les compétences du conseil départemental



LE CONSEIL RÉGIONAL

Dans chaque département, les habitants élisent des conseillers régionaux, à partir d'un scrutin de listes selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel. Ils sont élus pour 6 ans.

Les compétences du conseil régional



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Fin de mission de Fatima Moussa Madi Mari

Fatima Moussa Madi Mari, étudiante en master 2 a réalisé une mission d'analyse des besoins sociaux auprès du CCAS de la commune, durant 6 mois.

Son étude ayant pour objectif de définir les besoins concernant le secteur de la petite enfance s'inscrit dans le cadre des projets de construction d'un Relai Parents Assistantes Maternelles, d'un Lieu d'Accueil Parents Enfants et d'une crèche. Elle a élaboré deux questionnaires, l'un destiné aux parents d'enfants de moins de 6 ans et l'autre à l'attention des assistantes maternelles.

Elle a obtenu un taux de participation satisfaisant, puisque parmi les 130 familles concernées, 65 ont répondu à l'enquête. Les assistantes maternelles ont également largement participé (taux de réponse).

Les conclusions de son analyse seront transmises dans le magazine municipal d'août.

L'équipe municipale tient à remercier Fatima Moussa Madi Mari pour l'implication et l'assiduité dont elle a fait preuve tout au long de sa mission.



Fatima Madi Mari étudiante aux côtés de Michel Demolder, Maire et Dominique Jacq, Adjoint à la solidarité.

8 MAI

Commémoration de la victoire de 1945



Le 8 mai 1945, les Alliés remportaient la victoire sur l'Allemagne nazie, ce fut la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce 8 mai 2021, Michel Demolder Maire et Dominique Jacq Adjoint à la solidarité, Délégué UNC Correspondant Défense et des adhérents de l'UNC Pont-Péan étaient réunis pour commémorer cet événement historique. Bien que la situation sanitaire n'ait pas permis un rassemblement en rang serré, ils étaient répartis autour du monument pour rendre hommage aux combattants morts pour la France et pour la liberté.

Cette commémoration a été célébrée par Patrick Lemoine, Président de l'UNC Pont-Péan et Michel Demolder, Maire de Pont-Péan.

8 mai, "in mémoriam"

Ils sont trente, trente noms inscrits en lettres d'or sur la pierre grise du monument aux morts de la commune.

Trente, c'est peut être l'âge moyen de ces hommes tombés au champ d'honneur pour défendre les valeurs universelles qui font la grandeur de la France.

C'est devant ces trentes vies brisées que la municipalité accompagnée de l'UNC représentée par son président et par quelques anciens combattants s'est recueillie avec respect et émotion en ce samedi 08 mai.

Et lorsque le drapeau tricolore s'est incliné, dans le silence de la place, tout le respect et le remerciement des uns et des autres ont envahi les lieux.

Mais le 8 mai est aussi la journée du souvenir.

Soixante seize ans après la capitulation de l'Allemagne, nous sommes toujours à la lisière du chaos que représente toute forme de guerre. Bien sûr, rien n'est jamais acquis, mais n'est-il pas nécessaire de garder la flamme allumée, car comme disait Winston CHURCHILL "Un peuple qui oublie son passé est condamné à le revivre." ?

Que le 8 mai, date commémorative, comme d'autres, soit encore l'occasion de provoquer en nous une réflexion de paix et de liberté.

On le doit bien à ces trentes-là qui nous interpellent de la façade du monument aux morts, alors que flottent au vent les drapeaux français et européen.

Leur engagement comme celui des serveurs d'aujourd'hui mérite que l'on n'oublie pas, car le sait-on " l'oubli est la ruse du diable " (Max GALLO).

Dominique JACQ
Adjoint à la solidarité,
délégué UNC et correspondant Défense.

EN DIRECT SUIVEZ LES CONSEILS MUNICIPAUX
SUR FACEBOOK LIVE @VilledePontPean

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES-RENDUS
DE CONSEILS MUNICIPAUX
SUR :

www.pontpean.fr



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

BUDGET PARTICIPATIF DÉPOSEZ VOTRE PROJET!

Les budgets participatifs, sont des processus de démocratie participative. Ils permettent aux citoyens d'affecter une partie du budget d'investissement municipal à des projets d'intérêt général. Ils sont donc orientés vers les besoins réels des habitants et plutôt axés sur le bien-vivre ensemble. Les habitants qui participent au budget participatif cherchent d'abord à améliorer leur cadre de vie, à favoriser l'environnement et à développer des projets solidaires.

Par budget participatif, on entend le dispositif visant à inclure le citoyen dans la procédure budgétaire annuelle. Centré sur les opérations d'investissement, ce processus suit par conséquent le calendrier légal d'élaboration et d'exécution de tout budget public.

Le budget participatif de Pont-Péan a donc été voté en mars dernier à hauteur de 10 000 euros, soit 2,22 euros/habitant pour sa première année expérimentale de lancement. Le dépôt des projets est actuellement en cours - du 22 mai au 22 juin sur jeparticipe-pontpean.fr.

UNE AVANT-PREMIÈRE CITOYENNE

**Le samedi 26 juin 2021
à l'eB, de 9h30 à 13h00**

La manifestation, ouverte à tous les habitants, annoncera les premiers outils de la démocratie participative, officialisés en conseil municipal. Ils ont pour objectifs de permettre aux habitants de pouvoir s'exprimer, de cheminer ensemble et avec les élus vers une conscience citoyenne, sociale et écologique. L'engagement dans la vie de la cité ne se réduit pas aux seules élections, et il y a

bien d'autres occasions pour chacun d'investir et de s'investir dans la vie collective.

Elle présentera aux Pont-Péannais le Conseil participatif et ses membres citoyens, ses objectifs, ses missions, ses outils et son mode de fonctionnement. Elle proposera un premier point sur le budget participatif et ses premiers retours de projets citoyens. Les conventions citoyennes, les agoras, feront également l'objet d'une présentation.

Pour en savoir plus : jeparticipe-pontpean.fr

Programme de l'agora : Un engagement dans la vie de la cité

9h30 : Accueil café

10h00 : Monsieur le Maire, Michel Demolder formulera les grands engagements de la municipalité vers plus de démocratie participative à Pont-Péan.

10h10 - 10h20 : Présentation de la fabrique citoyenne de Pont-Péan

10h20 : Les citoyens volontaires et les citoyens tirés au sort des 4 bureaux électoraux de Pont-Péan se présenteront et feront part de leur volonté d'être des citoyens actifs. C'est un honneur, c'est aussi un engagement qui demande de l'investissement personnel au service de l'intérêt commun, nous saluons leur démarche.

11h15 : Les élus du collège « élus » développeront leur implication en tant que référents/facilitateurs, en proposant leurs différentes thématiques de prédilection. Les élus feront part de l'implication des services dans la démarche.

11h40-12h40 : Un court atelier permettra aux participants de nous faire part de leurs attentes.

12h45-13h00 : Conclusion. Un appel sera fait également aux habitants pour participer aux projets de septembre autour des balades pont-péannaises et de la clean-walk et plus si souhaité.

CET ÉTÉ AU SERVICE ENFANCE - JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS 3 - 12 ans

**Du mercredi 7 au vendredi 30 juillet et
du lundi 16 août au mercredi 1^{er} septembre**

Les activités proposées (manuelles, sportives, cuisine...) sont en rapport avec une thématique mensuelle élaborée par les animateurs. Un grand jeu est organisé toutes les semaines. Comme en 2020, les enfants pourront participer à des veillées.

Les inscriptions se feront uniquement via le portail familles :
<https://pontpean.portail-familles.net>
Clôture des inscriptions le vendredi 11 Juin.

Information du 2 au 13 août

L'accueil de loisirs de Pont-Péan sera fermé du lundi 2 au vendredi 13 août 2021. Si vous avez un besoin de garde pour cette période, une convention a été signée avec la mairie de Chartres-de-Bretagne. Le tarif appliqué sera le même qu'à Pont-Péan. Renseignements au centre d'animation l'Igloo (02 99 41 37 62).

LOCAL JEUNES 12 - 18 ans

**Du mercredi 7 au vendredi 30 juillet
et du lundi 16 au mercredi 1^{er} septembre**

**Ouvert du lundi au vendredi en accueil informel de
14h à 18h30 + horaires des activités selon programme**

Le local jeunes est un espace dédié aux 12 - 18 ans, où ils ont accès à des jeux de société, un billard, un babyfoot, une salle de bricolage, des activités manuelles, une salle informatique avec des jeux en réseaux... La prise de responsabilité, l'autonomie et l'épanouissement sont les objectifs prioritaires de la structure. C'est un lieu d'échanges où les animateurs les accueillent et les accompagnent à l'émergence de projets individuels ou collectifs.

Pour accéder au local Jeunes :

- **Adhésion annuelle : 2 €**
- **Fiche sanitaire avec autorisation parentale**

ACTIVITÉS 10 - 14 ANS

Pour la deuxième année consécutive, des activités 10/14 ans sont proposées tout l'été, avec au programme des sorties en extérieur, des activités numériques, du bricolage et des activités artistiques. L'équipe d'animation souhaite que les activités soient en accord avec les envies des jeunes de Pont-Péan, alors n'hésitez pas à les contacter pour en discuter avec eux.

Le programme d'animations sera diffusé courant juin, afin que vous puissiez vous inscrire par mail à l'adresse suivante : localjeunes@pontpean.fr

CONCOURS DE DESSIN

LES CRADOS À PONT-PÉAN NON MERCI !

Un grand merci aux artistes de l'école Lucie Aubrac pour avoir participé au concours de dessin «Les Crados, non merci!». Ces œuvres permettront à la municipalité d'engager de nouvelles actions de sensibilisation sur les déchets en ville. Les Pont-Péannais apercevront dès cet été, ces «Crados» en action sur l'espace public.



FERME SOLAIRE

100% DU FINANCEMENT PARTICIPATIF ATTEINT



L'opération de financement participatif a rencontré un vif succès puisqu'il a atteint son objectif de financement dès le 18 mai. Ainsi 90% du projet a été financé localement grâce à la contribution des Pont-Péannais et des Bruzois.

La municipalité salue cet engagement sans précédent des habitants pour ce projet photovoltaïque d'envergure, portant les ambitions de transition énergétique de la métropole rennaise.

MINE EN FÊTE

Samedi 26 juin, à partir de 16h

Un programme d'activités riche, fait de découvertes, de jeux, d'ateliers... vous a été concocté. Les associations artistiques et culturelles de la commune, le comité des fêtes et la municipalité s'associent pour vous proposer une journée festive autour de l'espace Beausoleil.



- **Marché de créateurs locaux**
 - **Stand de jeux en bois**
 - **Matches de théâtre d'improvisation**
 - **Barbecue géant**
 - **Mini représentations théâtrales**
 - **Ateliers créatifs enfants** animés par l'Atelier Créativités (3€ par enfant)
- à partir de 19h des barbecues et des tables seront mis à disposition des habitants

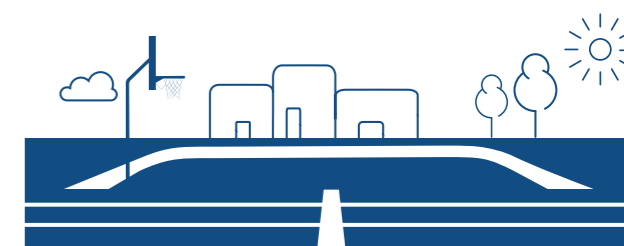
Compte-tenu des restrictions sanitaires (règles de distanciation et couvre-feu) il n'y aura pas de bal, ni de feu d'artifice cette année.

PROJET CITY PARK

DONNE TON AVIS

Si avez entre 10 ans et 18 ans et que vous voulez voir naître un projet de City Park (terrain multisport en libre accès) à Pont-Péan, faites-vous connaître auprès du local jeunes ou de la mairie pour participer à la réflexion. La municipalité vous invitera pour échanger idées et avis, afin d'imaginer ensemble les différents scénarios possibles.

**CONTACT ET INFORMATION
auprès du local jeunes**
localjeunes@pontpean.fr ou 06 74 83 34 95



MÉDIATHÈQUE

LES PONT-PÉANNAIS ONT DU TALENT



Clôture des Pont-péannais ont du talent Samedi 12 juin

Les Pont-péannais ont du talent aura été un événement collectif. Ce samedi matin sera l'occasion de se retrouver et de vous remercier. Les autrices et auteurs pourront y lire aussi des extraits de leurs œuvres.

Samedis 5 et 12 juin, de 10h à 12h, en extérieur derrière la médiathèque. Sur inscription uniquement (jauge limitée du fait de la COVID).

Exposition jusqu'au 12 juin

Plus de 50 Pont-Péannais participent à l'exposition **Les Pont-péannais ont du talent**. Jusqu'au 12 juin, venez découvrir leurs créations qui passent par des modes d'expression aussi divers que la peinture, la couture, le travail du bois, l'écriture, la sculpture, la photographie.

Place aux comédiennes et comédiens ! Samedi 5 juin

Les comédiens de la troupe les Arts maniaques et les membres de Gemme lire (section de la CSF) viennent jouer et lire des extraits de textes, dont certains écrits par des Pont-Péannais lors du confinement de l'hiver dernier. Venez passer un moment-détente.

P'tits lecteurs

Samedi 3 juillet, de 9h30 à 10h, pour les 3-6 ans

Premier week-end avant le grand départ pour les vacances : quel plaisir de découvrir des histoires de soleil, de mer et de sable. Hum, cela fait du bien rien que d'y penser ! Sur inscription uniquement

Horaires et pause estivale

La médiathèque retrouve ses horaires d'avant la crise sanitaire :

Mardi, jeudi : de 16h30 à 18h30

Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Samedi : de 10h à 12h30

La médiathèque sera fermée le 13 juillet et du 2 au 16 août inclus.

Médiathèque. 18 route de Nantes.
35131 Pont Péan - Tel : 02 99 52 80 53
mediatheque.accueil@pontpean.fr



ESPACE BEAUSOLEIL UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LES LOCATIONS DE SALLE À L'ESPACE BEAUSOLEIL



Vous êtes un particulier, une association, une entreprise, une collectivité ? Vous cherchez un espace adapté pour un événement ou une manifestation ?

L'espace Beausoleil se dote d'un nouveau site internet pour faciliter votre recherche. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires : visite virtuelle des salles,

présentation des équipements et des configurations possibles, informations techniques sur chaque espace, tarifs de location, accès et contacts.

Découvrez ce nouveau site : www.espacebeausoleil-location.fr

EXPOSITION PHOTOS

"LES ANIMAUX PRENNENT LA POSE"



Pour agrémenter vos balades à Pont-Péan, l'exposition intitulée "Les animaux prennent la pose" vous attend parc de la mairie, au centre commercial Les Genêts, au parc de jeux route de Nantes ou encore à l'aire de covoiturage route de Nantes.

Il s'agit de clichés réalisés par 4 artistes photographes amateurs, Gérard GAUCHON, Brice MOREAU, Mathilde ESPERCE et Frédéric MIGAYRON.
Exposition prêtée gracieusement par la commune d'Orgères.

THÉÂTRE LE ROI GRENOUILLE Les enfants sur scène à Beausoleil, samedi 5 juin 2021



Malgré une saison difficile, distanciation, port du masque, pas de déguisement lors des répétitions, nos petits acteurs ont répondu présents aux ateliers de théâtre et seront heureux de monter sur scène le 5 juin 2021, à l'espace Beausoleil, à 16 heures. Bien sûr il faudra respecter les consignes

gouvernementales, jauge maximum, port du masque. Mais ils auront à cœur de nous faire vivre de bons moments. En raison des consignes sanitaires, le spectacle sera ouvert uniquement aux familles des acteurs.

USPP FOOT Académie de la seconde chance



Le club de football de Pont-Péan a été retenu pour recevoir l'**Académie de la seconde chance le week-end des 5 et 6 juin**. En présence de recruteurs français et étrangers de clubs professionnels ou amateurs, ces deux jours seront consacrés aux détections de joueurs qui viennent de Bretagne, Normandie, et Pays de la Loire. Cette association donne une deuxième chance à des joueurs qui veulent rentrer dans le monde du football professionnel et qui ont déjà fait un premier passage qui n'a pas abouti. La journée du samedi 5 juin commencera avec 50 joueurs nés entre 1998 et 2004 répartis en trois équipes et sur trois créneaux, de 9h30 à 11h30, de 12h30 à 15h et de 15h30 à 18h. Chaque équipe jouera ainsi 90 minutes. Le dimanche 6 juin, les 30 meilleurs joueurs de la veille seront rappelés le matin, pour un autre match, avec un niveau plus élevé,

pour détecter les profils les plus talentueux. L'après-midi à 13h les joueurs nés entre 2005 et 2006 composeront deux ou trois équipes pour jouer eux aussi 90 minutes et espérer être retenus par un recruteur. Tous les matchs du week-end seront filmés par le système VEO qui filme le terrain à 180 degrés, afin de pouvoir transmettre les meilleurs profils aux recruteurs n'ayant pas pu faire le déplacement.

Recherche dirigeant et joueurs

Le club recherche un dirigeant pour son équipe seniors B niveau D3, ainsi que des joueurs toutes catégories, désireux de rejoindre le club pour la nouvelle saison.

L'AMINE PONT-PÉANNAISE Gymnastique pour enfants Portes ouvertes le 12 juin

Pour anticiper sur le choix d'activité de votre enfant à la rentrée prochaine, venez découvrir la gymnastique de loisirs pour enfants de 4 à 11 ans (classe de MS au CM2 à la prochaine rentrée scolaire). L'association l'Amine Pontpéannaise vous propose des portes ouvertes samedi 12 juin, de 14h à 15h30 au complexe sportif J.Gourdais.

Nous vous attendons nombreux !
www.laminepontpeannaise.siteweb.fr

ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE RIVE SUD Ouverture des inscriptions pour la rentrée de septembre 2021

Les inscriptions peuvent s'effectuer en ligne dès le 3 juin pour les anciens élèves et à partir du 14 juin 2021 pour les nouvelles inscriptions.

Une permanence d'information et d'inscription se tiendra le mercredi 16 juin, de 14h à 16h, à l'Espace Beausoleil.

www.ville-bruz.fr/culture-loisirs/ecole-musique-rive-sud
Contact : 02 99 05 44 08
ecoledemusique.rivesud@ville-bruz.fr

BALADE CONTÉE

Vendredi 25 juin, départ 20h de l'espace Beausoleil

L'association de randonnée pédestre vous invite à participer à une balade animée par le conteur Matao Rollo. Depuis une quinzaine d'années, Matao aime porter la littérature orale partout, y compris là où elle n'est pas ou plus attendue, sans limite de public. À partir de la matière issue des traditions orales, il crée également des spectacles scéniques sur diverses thématiques contemporaines en croisant les disciplines artistiques.

À NOTER

FORUM DES ASSOS
SAMEDI 4 SEPTEMBRE

SERVICES HORAIRES D'ÉTÉ

du 7 juillet
au 1^{er} septembre

Mairie

Lundi 14h – 17h30
Mardi 14h – 17h30
Mercredi 10h-12h et 14h – 17h30
Jeudi 14h – 17h30
Vendredi 10h-12h et 14h – 17h30
Samedi 9h-12h (**Fermeture le samedi
du 10 juillet au 14 août inclus**)

Service enfance et vie scolaire

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h45. Il sera fermé du lundi 2 au vendredi 13 août 2021. Si vous avez un besoin de garde pour cette période, il est possible d'inscrire vos enfants au centre d'animation l'Igloo de Chartres-de-Bretagne (02 99 41 37 62).

Local Jeunes

Du lundi au vendredi, en accueil informel de 14h à 18h30. Horaires des activités selon programme disponible fin juin.

Médiathèque

Les mardis et jeudis : 16h30-18h30
Les mercredis : 10h - 12h ; 14h-18h30
Les samedis : de 10h à 12h30

La médiathèque sera fermée, le 13 juillet et du lundi 2 au vendredi 13 août 2021

Service petite enfance

L'espace petite enfance est fermé du mardi 6 juillet au 29 août.

RECHERCHE EXPOSANTS

La commune et son comité
des fêtes organiseront un
marché de créateurs et
d'artisans locaux
le dimanche 28 novembre.
Si vous souhaitez exposer
contactez la mairie au
02 99 52 41 70
ou mairie@pontpean.fr

COVID-19 VACCINATION



© Rennes métropole

Depuis le 31 mai, tous les Français de plus de 18 ans peuvent se faire vacciner.

Comment prendre rendez-vous ?

- **En ligne**
Vous pouvez prendre rendez-vous sur plusieurs sites internet, sante.fr, doctolib, mais aussi sur le site Vitemadose.fr, sur le site Covidliste, ou encore sur le site Medicamentum.fr, qui mettent à jour une liste d'attente pour éviter le gaspillage des doses non-utilisées.
- **Par téléphone : 0 800 009 110**
(7jours/7 de 6h à 22h)
- **Auprès de votre médecin traitant**

Où prendre rendez-vous ?

Les centres de vaccination ne sont pas les seuls à pouvoir administrer des doses de vaccins. Les médecins libéraux volontaires (généralistes ou spécialisés), la médecine

du travail et les pharmaciens peuvent aussi proposer des rendez-vous de vaccination contre la Covid-19.

MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

Depuis le 19 mai 2021

Réouverture des commerces, terrasses, musées, salles de cinémas et théâtres, avec des jauges limitées ;

- Couvre-feu à 21 heures ;
- Levée progressive de l'obligation de justifier d'un motif impérieux pour les voyages depuis ou vers les territoires d'outre-mer, sauf en Guyane où le nombre de contaminations augmente.

9 juin 2021

- Couvre-feu à 23h
- Réouverture des cafés et restaurants en intérieur ainsi que des salles de sport ;
- Assouplissement du télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises.

30 juin 2021 :

- Fin du couvre-feu

+ D'INFORMATION

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

SÉCURITÉ DISPOSITIF VACANCES TRANQUILLES

La Gendarmerie de Bruz assure une surveillance renforcée des habitations pendant la période des vacances estivales. Si vous souhaitez que votre habitation fasse l'objet d'une attention particulière, de jour comme de nuit, vous devez vous rendre à la gendarmerie de Bruz ou à la mairie de Pont-Péan pour indiquer vos dates d'absence.

Des conseils pour prévenir les cambriolages peuvent être obtenus auprès de la brigade de gendarmerie de Bruz, 8 avenue du Général de Gaulle - 02 99 52 61 06.

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



WWW.



Retrouvez toute l'information
de votre ville sur son site internet
WWW.PONTPEAN.FR



Recevez chaque semaine
l'actualité pont-péannaïse
en vous inscrivant à la
NEWSLETTER



Suivez l'actualité,
l'agenda et les Lives sur
[@VilledePontPean](https://www.facebook.com/VilledePontPean)

Directeur de publication : Michel DEMOLDER - Feuille d'information municipale réalisée par le service communication de la commune avec la participation des élus, des services municipaux et des associations. Tirage 2000 exemplaires - distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants de Pont-Péan. Impression sur papier géré durablement par l'imprimerie Édicolor ZI La Fresnais 35470 BAIN-DE-BRETAGNE - CONTACT : communication@pontpean.fr

Pont-Péan